

cahier 92

au temps de **Saint Vincent de Paul**
...et aujourd'hui

Le Vouloir

Bibliographie

Sommaire

- | | | |
|---|--------------------------------------|---|
| - LA VOLONTÉ
Ph. Fontaine
Ed. Ellipses | Le vouloir,
une responsabilité | 2 |
| - Collectif LA VOLONTÉ.
Ph. Fontaine
(avec des extraits de textes).
DOCUMENTS CONCILIAIRES | Vouloir,
c'est toujours commencer | 5 |
| - « Église dans le monde de ce temps » :
la responsabilité, n° 31 | Questions pour un échange | 8 |
| TÉMOIGNAGES | | |
| - REVENUE DE L'ENFER.
<i>Claire LY</i>
Ed. L'Atelier/Ouvrières, 2002. | | |
| - LE CÈDRE ET LA CROIX.
<i>Jocelyne Khonery – une femme
de combats</i>
<i>Nathalie Duplan, Valérie Raulin</i>
Presse de la Renaissance. | | |
| - LE LIVRE DE LA VIE.
<i>Martin Gray,</i>
Ed. J'ai lu. | | |
| - PLUS FORT QUE LA HAINE.
Une enfance meurtrie | | |
| - Tim Guénard
Ed. J'ai lu. | | |
| - COMBATTANT DE L'ESPÉRANCE.
<i>Père Pedro,</i>
Ed. J.C Lattes, 2005. | | |

Éditorial

« *La perfection ne consiste pas dans les extases, mais à bien faire la volonté de Dieu* » (Saint Vincent, 17 octobre 1655).

La fiche n° 76 avait pour thème « *La volonté de Dieu* ». Ici, nous essaierons de mettre en lumière comment toute l'œuvre de Saint Vincent est en parfaite harmonie avec son désir de « *ne vouloir que ce que le Fils de Dieu a voulu* ».

Il y a chez Monsieur Vincent une constante : il est convaincu de l'importance de la volonté de Dieu et met sa volonté propre au service de celle-ci. Quand il est sûr que Dieu lui fait signe, il s'entête à persévérer : point d'immobilisme en lui.

Dès 1617, à Gannes, Vincent comprend que Dieu lui fait signe : il organise la Mission avec l'aide d'autres prêtres. À Châtillon, c'est la naissance d'une Association de femmes laïques pour l'organisation de la Charité.

Monsieur Vincent s'entoure de compagnons à qui il transmet sa force de conviction : c'est la Congrégation de la Mission.

À l'invitation de l'Évêque de Beauvais, il s'engage dans une œuvre importante pour la Mission : celle des Ordinands qui sera complétée par la « *Conférence des Mardis* ».

Quand vint vers lui Louise de Marillac, cette âme tourmentée et compliquée, Vincent eut quelque répugnance à accepter d'être son directeur de conscience. Puisque Dieu l'avait placée sur son chemin, il sut discerner en elle les richesses dont les pauvres pourraient bénéficier. Quand vint Marguerite Naseau, Vincent l'orienta vers elle. Quelques mois plus tard, ce sera la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité : des filles des champs pour continuer le service que les dames ne pouvaient assumer.

Humble et tenace, Vincent enverra ses missionnaires jusqu'à Madagascar malgré les naufrages et les massacres.

La fidélité exige de prendre de bonnes résolutions, de vouloir avec persévérance, patience et humilité. Commencer est une chose, achever, une autre.

« *Notre Seigneur est une continuelle communion à ceux qui sont unis à son vouloir et non vouloir* » (I, 233).

LE VOULOIR, UNE RESPONSABILITÉ

Bénévolat (vouloir bien)

Il y a aujourd'hui chez les jeunes, les moins jeunes, les retraités une forte attirance pour le bénévolat. Qui dit « *bénévole* » dit homme ou femme de bonne volonté. Mais voici que ce bénévolat se trouve comme détaché de la notion « *d'engagement* ». Non pas que les bénévoles ne s'investissent pas : ils prennent à cœur leurs tâches de bénévoles, mais la question de la durée est comme absente de leur temps donné. Ils s'engagent pour un temps et suivant non pas leurs capacités mais leur « disponibilité ». Cela dit, leur travail est de grande valeur et il fait signe à une société qui est accusée d'individualisme et visant la rentabilité de tout investissement.

J'ai fait cette courte évocation du bénévolat pour bien montrer que la gratuité d'un tel geste (la mise en œuvre du vouloir) veut cependant rester « *libre* ». Le vouloir est-il l'élan d'un moment, sans aucune référence à la durée, à l'effort ? Juste gratuité et désir qui peuvent mourir dans leur élan ? Mais alors lorsque des jeunes mariés s'entendent dire « *Voulez-vous prendre pour époux (se) un(e) tel (le) pour l'aimer fidèlement, dans le bonheur et dans les épreuves, tout au long de votre vie* » ? S'agit-il là d'une question dépourvue de toute notion d'avenir ? Le mariage est-il un geste irréfléchi et résolument gratuit où l'effort, le doute, la peur de l'à venir ne joueraient aucun rôle ? Ou lorsqu'un jeune séminariste ou une jeune religieuse s'engage par vœux le fait-il (elle) suivant les humeurs du moment ? Que penser du prêtre qui, lors de son ordination, en réponse aux questions concernant le célibat, l'obéissance, la vie de prière, dit « *oui je le veux* » ? Ce « *je le veux* » n'est-ce pas un vouloir qui engage une liberté et dans lequel se joue toute une vie ?

C'est vrai nous vivons souvent conditionnés par notre entourage, par les phénomènes de société, par nos propres limites et nous ne posons pas souvent des actes vraiment libres. Nous ne pouvons pas dire en pleine certitude que telle ou telle action nous l'avons faite en pleine liberté, car souvent nous la subissons, elle peut être tout simplement la réponse à un devoir (devoir d'état !):

un peu comme le réveil qui nous rappelle la prière à laquelle nous avons du mal à « répondre » parce que c'est un peu tôt. « Je voulais mais j'ai eu du mal à me lever », est-ce contradictoire ? Non, car le vouloir d'engagement précède, motive et accompagne le vouloir du moment (de mouvement !).

Ainsi le religieux qui aime la prière peut sans se contredire avoir du mal tel ou tel jour à se lever pour dire les Laudes !

« *Vouloir c'est pouvoir* » dit-on. Le vouloir est premier. Le vouloir d'engagement (la promesse) est comme le moteur de tout effort. C'est lui qui stimule toute initiative. L'amour veut durer et donc peut durer, mais il n'empêche certaines frictions !

Bien vouloir (vouloir le bien)

J'ai entendu à la radio l'histoire que voici : lors d'un mariage en Angleterre deux jeunes se trouvaient en face de la personnalité prévue par la loi pour célébrer leur engagement. Celle-ci s'adresse donc au fiancé : « *Voulez-vous prendre pour épouse mademoiselle...* » - « *Oui, je le veux* » répond-il. Puis de s'adresser à la fiancée : « *Voulez-vous prendre comme époux monsieur...* ». Elle devint toute crispée et un lourd silence s'est installé dans la salle. Puis croyant qu'elle n'avait pas compris, le célébrant reformule de nouveau sa question. La fiancée, ne dit pas un mot ! Puis pour l'aider il lui rétorque « *mais, dites 'oui'* ». Point de réponse. Le mariage finalement fût annulé. Quelle déception pour les deux familles et le fiancé dans tous ses états. Un groupe de journalistes en trouvant un bon sujet pour la presse, va voir la quasi-mariée et lui posa cette question très pertinente : « *Mais pourquoi n'avez-vous pas dit « oui » ?* À cela elle répond : « *Mais je n'ai pas quand même dit « non » non plus* » ! « *C'est comme si vous l'aviez fait* », lui répondent les journalistes.

Le risque pour nous, consacrés, c'est de vivre « *comme si* ». C'est vrai, cela nous fâche quand on critique le Christianisme, quand on ridiculise l'Église, mais nos engagements relèvent-ils d'un oui à Dieu ? N'y a-t-il pas en nous une certaine tiédeur qui exprime un « *ni pour, ni contre* », mais un « *on fait avec* » ! Le zèle (cette disposition enthousiaste à servir une cause) dont parle saint Vincent semble souvent abstrait dans nos institutions. L'amour de Dieu est feu... mais notre zèle à la flemme !

Faisons les affaires de Dieu, il fera les nôtres dit saint Vincent ; nous pouvons paraphraser par faisons la volonté de Dieu et lui fera la nôtre ! En effet, quand on aime ce qu'on fait on finit par faire ce qu'on aime (ce qu'on veut). « *Aime et fais ce que tu veux* » (St Augustin). Un adage juif rappelle cela : « Accomplis sa volonté (celle de Dieu) comme si c'était la tienne, afin qu'il accomplisse ta volonté comme si c'était la sienne ». Un thème central des grandes écoles spirituelles c'est « *la recherche de la volonté de Dieu* ». Au triptyque voir+juger+agir il faut ajouter la contemplation : voir+juger+contempler+agir = volonté de Dieu. Le mariage entre notre volonté et celle de Dieu prend un nom : l'amour. La volonté de Dieu n'est pas celle qui s'impose, mais celle qui se propose à l'homme et pour l'homme, et la réponse de celui-ci est une réponse dans l'amour. C'est pour cela que le seul commandement, le plus grand, le « *nouveau* » est celui de l'amour. Et c'est dans le Christ que cette connivence des deux volontés se vérifie jusqu'à devenir identiques. Car vouloir c'est « *chercher à faire* » la volonté de Dieu ! (Mt 6,10,33 ; Mt 26,42).

Ainsi lorsque Jésus invite ses disciples à être « *sel de la terre* » et « *lumière du monde* » il les invite à devenir par leur « *bonnes œuvres* » des témoins de la gloire du Père (Mt 5,16). Dieu se donne à voir dans le témoin et celui-ci glorifie Dieu par ses « *bonnes œuvres* ». Appel à donner et à servir, car Jésus-Christ, Témoin par excellence, donne (sa vie) et sert (l'humanité). Répondre à cet appel, c'est devenir responsable, car s'il est vrai que le témoin répond devant Dieu, il n'est pas moins vrai qu'il répond devant autrui, plus encore il répond pour autrui, puisque cet appel n'est rien d'autre qu'un appel à donner et servir (se donner). Le zèle dont nous parle saint Vincent n'est rien d'autre que cette disponibilité à répondre de Dieu devant l'homme, et à répondre de l'homme devant Dieu. « *Tu ne voulais ni offrande ni holocauste... tu m'as ouvert l'oreille ; alors j'ai dit « Voici, je viens faire ta volonté »* » (Ps 40,7-9). Dire « *Voici, je viens* » équivaut à dire je le veux. Donc un vouloir qui engage, une réponse qui nous rende responsables ! Vouloir, c'est mettre en œuvre son intelligence et sa liberté dans une action qui est projet.

Germain NIÑO, c.m.

Saint Vincent et le Vouloir

Saint Vincent dit peu « je veux » et quand il emploie le verbe « vouloir » c'est non pour dire sa détermination mais pour inviter les autres à en avoir. Il s'enferme dans des formules de politesse : « je veux croire », « je veux espérer », « je veux dire », « je le veux bien ». Il dit « je vous demande » et jamais « j'exige ».

1 - D'UN NON VOULOIR À UN VOULOIR

L'installation à Saint Lazare est exemplaire de sa volonté personnelle pour le bien de son institution. Nous en avons le « *Récit qui a été écrit et signé de la main de feu M. Lestocq, Docteur en Sorbonne et Curé de Saint-Laurent, touchant ce qui s'est passé en l'établissement des Prêtres de la Mission dans la maison de Saint Lazare Lez Paris.* » (Abelly livre 1, page 95-103). En voici quelques extraits significatifs.

« Il pourrait participer au grand fruit qu'ils faisaient dans l'Église »

«Messire Adrien Le Bon, religieux de l'ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin et prieur de Saint-Lazare, eut, en l'année 1630, quelque difficulté avec ses religieux, qui le porta à vouloir permuter ledit prieuré avec un autre bénéfice. Plusieurs le pressèrent qui lui offrirent des abbayes et autres bénéfices de revenu; mais, ayant communiqué ce dessein à ses amis, ils l'en détournèrent disant qu'on pourrait apporter remède au différend qu'il avait avec ses religieux par une conférence de lui avec eux, en présence

de quatre docteurs ; à quoi il consentit, et ses religieux en convinrent : L'assemblée s'étant faite chez un docteur fort recommandable en mérite et en sainteté, M. le Prieur alléqua ses griefs ; et ensuite on ouït la réponse du sous-prieur qui parlait pour les religieux : après quoi il fut ordonné que l'on dresserait une formule de vie et un règlement qu'on suivrait à l'avenir ; ce qui ayant été exécuté, M. le Prieur ne laissa pas de persévérer en la volonté de quitter son prieuré. Et ayant ouï parler de quelques bons prêtres qui s'adonnaient à faire des missions, sous la conduite de M. Vincent qu'il ne connaissait point, il eut la pensée que, s'il les établissait audit prieuré, il pourrait participer au grand fruit qu'ils faisaient dans l'Église» (p. 95-96).

Adrien Le Bon rencontre Monsieur Vincent aux Bons Enfants et lui offre la maison de Saint Lazare. On voit un Monsieur Vincent étonné et plus que réservé !

« Cette offre si avantageuse étonna grandement cet humble serviteur de Dieu, en qui elle fit le même effet qu'un éclat de tonnerre imprévu qui surprend un homme soudainement et qui le laisse comme interdit; en sorte que ce bon prieur, s'en apercevant, lui dit : « Hé ! quoi, Monsieur, vous tremblez ? - Il est vrai, Monsieur, lui répondit-il, que votre proposition m'épouvante, et elle me paraît si fort au-dessus de nous que je n'oserais y penser. Nous sommes de pauvres prêtres qui vivons dans la simplicité, sans autre dessein que de servir les pauvres gens des champs. Nous vous sommes grandement obligés, Monsieur, de votre bonne volonté, et vous en remercions très humblement ».

En un mot, il témoigna n'avoir aucune inclination d'accepter cette offre, et s'en recula si loin qu'il ôta toute espérance de le retourner voir sur ce sujet : néanmoins la douce et affable réception dont usa M. Vincent, toucha tellement le cœur de M. Le Bon qu'il ne pouvait changer de dessein, et lui dit qu'il lui donnait six mois pour y penser » (p. 96).

Monsieur Le Bon revint maintes fois à la charge :

« La modestie de ces prêtres, la bonne lecture et tout l'ordre plut tellement à M. Le Bon, qu'il en conçut une vénération et un amour si grand pour eux qu'il ne cessa de me faire solliciter M. Vincent. Ce que je réitérai plus de vingt fois dans l'espace de six mois ; jusqu'à ce point qu'étant fort ami de M. Vincent, je lui dis plusieurs fois qu'il résistait au Saint-Esprit et qu'il répondrait devant Dieu de ce refus pouvant par ce moyen s'établir et former un corps et une Congrégation parfaite, dans toutes ces circonstances » (p. 97).

La volonté de saint Vincent est finalement ébranlée par le recours au Conseiller spirituel. Monsieur Vincent est un homme prudent et hésitant, qui compte avec le temps et les signes de l'Esprit.

« Nous ferons ce qu'il nous conseillera »

« Je ne puis dire avec quelle instance on l'a poursuivi : Jacob n'a pas eu tant de patience pour obtenir Rachel, et tant insisté pour obtenir la bénédiction de l'Ange, que M. le prier et moi en avons eu pour avoir un oui de M. Vincent, lequel nous pressions de nous accorder cette acceptation. Nous avons crié plus vivement après lui que la Cananéenne après les Apôtres. Enfin M. le Prieur s'avisa de lui aller dire au bout d'un an : « Monsieur, quel homme êtes-vous ? Si vous ne voulez pas entendre à cette affaire, dites-nous au moins de qui vous prenez avis ? en qui vous avez confiance ? Quel ami vous avez à Paris, à qui nous puissions nous adresser pour en convenir ? Car j'ai le consentement de tous mes religieux, et il ne me reste que le vôtre. Il n'y a personne qui veuille votre bien, qui ne vous conseille de recevoir celui que je vous présente ». Alors M. Vincent lui indiqua M. André Duval, docteur de Sorbonne, qui était un saint homme et qui a même écrit la vie de plusieurs saints. « Nous ferons, dit-il, ce qu'il nous conseillera ». En effet, M. le Prieur l'étant allé trouver, ils traitèrent ensemble de ce dessein, demeurèrent d'accord des conditions, et ensuite fut passé concordat le 7 janvier 1632 entre M. le prier et les religieux de Saint-Lazare d'une part, et M. Vincent et les prêtres de sa Congrégation de l'autre. C'est par ce

moyen que M. Vincent a cédé enfin aux importunités qui lui ont été faites, et entre autres par moi-même , qui pouvais bien dire en cette occasion que « *rauca factæ. sunt fauces meæ* » Ps 68, 4 (J'en ai perdu la voix !).. (p. 97-98).

Une fois l'accord obtenu, Monsieur Vinecnt en fait son affaire. On a là une constance de sa p

psychologie et de sa spiritualité. Il accueille les sollicitations de l'extérieur, sait se faire prier, accepte les temporisations. Mais une fois la volonté de Dieu manifestée de façon suffisamment claire, il adopte le projet et manifeste son propre vouloir qui peut devenir exigeant. La suite du récit l'indique clairement.

Les principaux articles du concordat étant arrêtés, il en res-tait un qui ne semblait pas fort considérable, que M. Vincent jugea néanmoins très important : C'était que M. le Prieur désirait que ses religieux logeassent dans le dortoir avec les Missionnaires ; esti-mant que cela ne nuirait en rien aux uns et servirait beaucoup aux autres, c'est-à-dire à ses religieux, qui auraient pu tirer grand pro-fit du bon exemple et de toutes les pratiques de vertu et de régula-rité qu'ils auraient vues en la personne de M. Vincent et des siens. Mais ce sage supérieur ne voulut jamais y consentir, pour plusieurs inconvénients qu'il prévoyait en pouvoir arriver, qui eussent apporté quelque empêchement au bon ordre qu'il avait établi parmi ses Mis-sionnaires. Et pour cet effet il pria M. le Curé de Saint-Laurent de représenter à M. le Prieur « que les prêtres de la Mission demeuraient en silence depuis les prières du soir jusqu'au lendemain après le dîner ; ensuite de quoi ils avaient une heure de conversation, depuis laquelle ils observaient le même silence jusqu'au soir après souper, auquel temps ils avaient encore une autre heure de conversation ; et qu'ensuite on entrait dans le silence, pendant lequel on ne parlait que des choses nécessaires, et encore à voix basse ; qu'il tenait pour certain que qui ôte cela d'une communauté introduit le désordre et la confusion ... Or, comme il y avait sujet de craindre que ces messieurs les religieux ne voulussent pas s'assujettir et s'obliger à cette obser-vance si étroite, aussi s'ils ne le faisaient pas, ce serait un empêchement qui ruinerait entièrement cette pratique des Missionnaires

M.Vincent proposa ensuite un expédient pour le logement des religieux hors du dortoir, et enfin déclara ouvertement sa résolution

par ces paroles dignes de remarque : j'aimerais mieux, dit-il, que nous demeurassions dans notre pauvreté, que de détourner le dessein de Dieu sur nous. Et il demeura si ferme en cette résolution qu'il fallut rayer cet article ; autrement il n'eût jamais passé les autres et eût mieux aimé être privé de tous les grands avantages temporels qui lui en pouvait revenir, que de consentir à une chose qui eut pu causer le moindre obstacle au bien spirituel de sa Congrégation. Ce qui le rendait encore plus ferme et plus inflexible en ce point était l'estime et l'amour qu'il avait pour la solitude et récollection intérieure, à laquelle il estimait que les Missionnaires devaient être d'autant plus affectionnés qu'ils avaient un plus grand besoin de se prémunir contre la dissipation d'esprit où leurs emplois les exposaient. Disant sur ce sujet que les vrais Missionnaires devaient être comme des Chartreux en leurs maisons et comme des apôtres au dehors » (p. 99-100).

Ainsi a-t-on l'évidence de la forme de sainteté du père Vincent. Sa détermination, son opiniâtreté, sa persévérance, pour tout dire son vouloir, l'incline à rejoindre ainsi la volonté de Dieu

« Voila un témoignage bien authentique, et qui contient beaucoup de particularités très considérables que le pieux lecteur saura bien peser au poids du sanctuaire. Il reconnaîtra quel était dès ce temps-là le degré de vertu et de perfection auquel la grâce de Jésus-Christ avait élevé M. Vincent ; combien son cœur était dégagé de tout intérêt propre et de tout respect humain ; combien purement il regardait Dieu en toutes ses entreprises, ne voulant pas seulement écouter les propositions qui semblaient lui être les plus avantageuses, qu'il ne consultât et reconnût quelle était sa volonté et ce qui lui était le plus agréable ; ne désirant autre avancement ni autre succès que celui qui serait pour sa plus grande gloire » (p. 99).

2 - LES PRINCIPES D'UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE

1. *Une volonté enracinée dans celle de Dieu*

« Quand je pense parfois à la conduite de la petite compagnie, j'ai une consolation toute sensible de ce qu'il me semble que l'on a tâché de suivre la même Providence en toute sa petite conduite, en sorte que l'on ne s'appuie non plus sur les moyens humains que sur des roseaux ; et je vous puis dire, Monsieur, que je n'y crois non plus qu'à notre ennemi ; et si la compagnie m'en croit, jamais elle n'en usera autrement. O Monsieur, quel bonheur de ne vouloir rien que ce que Dieu veut, de ne faire rien que selon que la Providence en présente l'occasion, et de n'avoir rien que ce que Dieu nous a donné par sa Providence ! (à René Alméras, 10 mai 1647 ; II, 188).

2. *Une volonté mâtinée de douceur*

« L'autre adversaire est la passion de vouloir que tout le monde soumette son jugement au nôtre et sa volonté à la nôtre ; et cela est opposé à la douceur, car d'ordinaire nous voyons que ces gens qui veulent que tout passe par leur jugement et qui veulent aussi que toutes leurs volontés soient faites, et dans le temps qu'ils veulent et en la manière qu'ils veulent, ces gens-là sont rudes, sont violents, sont colères et impérieux ; ce qui est tout opposé à la douceur. Au contraire, les doux n'ont point de jugement propre, condescendent à la volonté des autres et n'ont point d'ardeur pour faire accomplir la leur, comme ces autres dont nous venons de parler.

Vouloir donc que tout le monde soumette son jugement et sa volonté à nous est un vice opposé à la douceur... » (Conférence du 29 août 1659 ; XII, 318-319 - Des maximes contraires aux maximes évangéliques - Règles Communes, chap. II, art. 15).

3. De la fermeté avant tout

« Je ne puis pas bien vous répondre, au sujet du frère Doutrelet que je ne sache à quoi il s'est déterminé et jusqu'où peuvent aller ses bonnes intentions pour la compagnie, si tant est qu'il soit résolu d'y demeurer ... Mais s'il veut encore côtoyer ces deux extrémités, marchander avec Dieu et avec la compagnie, n'aller que d'un pied, vouloir faire une chose et non pas une autre, bref, nous être à peine, comme il est depuis quelque temps, je crois qu'il n'en faut pas faire à deux fois et que vous devez tâcher à le résoudre doucement à la retraite et à tirer de lui, si vous pouvez, une déclaration par écrit que, le titre ne lui ayant été fait que pour lui donner moyen de tra-vailer dans la compagnie, il n'entend point s'en servir, ni en rien demander, attendu sa sortie. Et s'il ne le veut pas faire, ne laissez pas de le mettre dehors, s'il vous plaît » (À René Alméras, supérieur à Rome, 10 décembre 1649 ; (III, 515-516).

4. Savoir dire « Je ne veux pas »

« Quand il serait vrai que vous seriez atteint de quelque infirmité notable, ce n'est pas un sujet suffisant pour rompre une promesse que vous avez faite à Dieu, de vivre et de mourir en la compagnie. Mon Dieu, Monsieur, que voulez-vous faire ? Quoi ! être infidèle à Dieu, qui vous a appelé, tourner le dos à votre vocation, qui vous fournit tant de moyens de vous sauver, et perdre en un moment une éternité de bonheur, qui ne se donne qu'à la persévérance... Je ne puis et ne veux, de parole ni par écrit, vous permettre de sortir de la compagnie, ni par conséquent vous accorder le reste que vous demandez ». (À Étienne Bienvenu, Prêtre de la Mission au Mans, novembre ou décembre 1658 ; VII, 373-374).

5. Un phare, le Christ

« Que pouvez-vous faire davantage, mon cher Frère ? Ne voilà pas de quoi vous consoler et tout ensemble de quoi vous humilier devant Dieu, qui vous a fait la grâce de vous animer de sa charité qui consiste à vouloir ce que son Fils, notre divin Maître, a voulu: et à faire ce qu'il a fait ? » (Au Frère Jean Parre -de Paris, ce 16 novembre 1658 ; VII, 365).

6. Persévérer

« Mes chères sœurs, prenez dès maintenant la résolution de ne rien changer, ni du vivant de Mademoiselle, ni après sa mort, ni après la mienne, mais de garder inviolablement les bonnes coutumes qui ont été et sont céans, et tenez ferme là-dessus. Pourquoi vouloir une autre manière de vie que celle que Dieu a inspirée aux supérieurs et qui est conforme à celle de Jésus-Christ ? Si les Filles de la Charité observent bien leur petit règlement, elles imiteront celles que sa bonté a choisies au commencement de cette Compagnie ; ah ! les excellentes âmes ! Et qu'elles ont bien su faire usage des pratiques et bonnes coutumes ! » (Conférence du 25 mai 1654 - Sur la conservation de la compagnie ; IX, 696).

VOULOIR, C'EST TOUJOURS COMMENCER

Le vouloir indique qu'il y a de la vie, du mouvement, du désir, des erreurs et des recommencements.

Dans la phrase de Saint Augustin « *Il y a quelque chose de pire que le vice, c'est la satisfaction de la vertu* », tout est dit sur le vouloir - ou plutôt - tout est dit sur l'absence de vouloir. Que l'on soit dans l'ordre moral ou dans l'ordre de l'action, dans le bien ou dans le mal (le vice et la vertu), l'immobilisme, autrement dit, l'absence de vouloir indique l'absence d'énergie vitale, et par là même d'énergie spirituelle.

Quand le vouloir disparaît, il ne reste plus rien. Johnny Hallyday chante « *l'envie d'avoir envie* » comprenant intimement que sans le désir et son pendant le vouloir, rien ne vaut la peine d'être vécu.

Et c'est bien de ce mouvement de vie que le Secours Catholique peut témoigner.

Ainsi, le vouloir, quand il devient action, prend les formes diverses du bénévolat, qu'il soit ponctuel ou qu'il s'installe dans la durée. Ce vouloir de l'action signifie pour ceux qui le pratiquent, que la lutte contre les pauvretés, en France ou au plan international, n'est pas un discours idéologique, voire religieux, il est concret ; c'est une lutte dont les principales armes sont la liberté et l'amour.

Je pourrais faire une nomenclature de tous ces types d'actions ; il est préférable de vous inviter, lecteur, à lire le journal « *Messages* » du Secours Catholique, qui tous les mois témoigne inlassablement de ces actions menées par les 70 000 bénévoles de notre réseau sans omettre l'action de dimension « *catholique* », c'est à dire universelle avec nos frères des Caritas du monde, fédérées dans Caritas Internationalis.

Ce vouloir qui se concrétise dans l'action charitable est soumis, pour nous, à deux conditions que sont le travail en équipe et l'évaluation.

Travail en équipe, car même si l'action est menée individuellement, elle doit pouvoir être partagée à plusieurs, confrontée à d'autres qui sont sur le même parcours.

Que deviendrait un bénévole faisant des visites à domicile pour aider, par exemple, des familles surendettées à gérer leur maigre budget, si ce bénévole n'était pas en lien avec d'autres pour partager à la fois les problèmes des familles rencontrées et les réponses nécessaires à adapter

sans cesse, face à l'évolution de la consommation et du système des crédits.

La seconde condition du vouloir de l'action est l'évaluation. Ainsi une équipe de bénévoles accompagnant des personnes en situation irrégulière en France, les sans-papiers, comment, sans évaluation, cette équipe pourrait-elle durer ? Car ce type d'action auprès des étrangers est bien souvent « à la limite » ; limite des lois républicaines, mais limite aussi de l'intérêt des étrangers eux-mêmes. C'est par la médiation de l'évaluation que ce type d'action peut être efficace.

Mais le vouloir au Secours Catholique, devient pédagogie quand il invite à regarder son frère blessé et s'arrêter pour l'aider à porter avec lui son fardeau. Le Samaritain devenu au travers des siècles, le Bon Samaritain, nous indique le chemin ...

Cette pédagogie, si chère au cœur du réalisateur du Secours Catholique, Monseigneur Rodhain, puisqu'il définissait le Secours Catholique comme une pédagogie de la charité ! Autrement dit un chemin de découvertes commençant par cette rencontre unique avec un frère éprouvé et allant jusqu'à une action de lutte contre les causes de cette pauvreté que nous dénommons « l'action institutionnelle ».

Cette pédagogie prend sa source dans l'Évangile et dans sa radicalité : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger »; par delà la grammaire, donner est pour nous le synonyme de vouloir : vouloir secourir pour, ensuite, dépassant cette assistance, accompagner et défendre les personnes rencontrées. Pour parcourir ce chemin de la pédagogie, le moyen le mieux adapté est la formation. La formation dispensée par des organismes spécialisés mais aussi formation réalisée par le Secours Catholique ou d'autres services <l'Église. La famille des Lazaristes, qui sont des spécialistes de la formation, pourrait nous aider dans cette tâche ...

Le vouloir qui est action et pédagogie serait incomplet pour le Secours Catholique, s'il n'était pas aussi communication, car la mission première est « de rayonner la Charité » autrement dit d'inviter le plus grand nombre de nos concitoyens à participer à l'action charitable sous toutes ses formes.

Communication qui n'est pas le marketing charitable de l'Église : plaire à tout prix (et quel qu'en soit le prix) au consommateur pour qu'il achète le produit. Le monde humanitaire est soumis à cette tentation. Ainsi, notre communication peut déplaire à l'opinion quand il faut

défendre ceux que la société rejette comme, par exemple, les détenus. Notre travail est de témoigner des réalités de ce qui se vit en détention sans oublier de montrer la vie devenue difficile de ceux et celles qui ont été victimes de ces personnes emprisonnées.

Communication qui, quel que soit le support utilisé, est basée sur la parole des personnes en difficulté et des bénévoles qui les accompagnent. Communication rendue possible par l'action des 800 000 donateurs qui ont signé, par leur don, un véritable contrat de confiance avec le Secours Catholique.

Certes, nous ne sommes pas naïfs ; le vouloir traverse de belles notions comme le vouloir-vivre ou des notions qui portent en elles leur propre limite comme la bonne volonté, mais qui parfois aussi rencontrent la volonté de puissance, qui est l'exaspération de l'individualité poussée à son paroxysme : rien ne compte plus que moi quand le vouloir est volonté de puissance.

Tous les acteurs du Secours Catholique : donateurs, personnes en difficulté, bénévoles et permanents sont des volontaires. Leur action n'est jamais involontaire : elle est réfléchie, soupesée, analysée et communiquée. Elle est prise en charge dans la prière de tous ceux qui, savent dans le secret de leur cœur, le nom de celui qui a dit : « Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie ».

Pierre LEVENÉ
Secrétaire Général du Secours Catholique

QUESTIONS POUR UN ÉCHANGE

u 1. Au nom de Dieu ne précipitez rien, les choses qui se font doucement se font solidement » (À sœur Barbe Angiboust, le 4 décembre 1654).

Quelle expériences : ou personnelles, ou communautaires, ou missionnaires pouvons-nous partager à ce sujet ?

2. *Le vouloir de persévérance* : « Ne vouloir pas s'assujettir aux observances de la communauté et ne pas garder ses règles, c'est vouloir passer la mer sans vaisseau » (Conférence du 2 décembre 1657 ; X, 382).

Quels sont les temps, les lieux qui nous sont donnés pour exprimer et revitaliser nos premiers engagements ? (Baptême, promesses, vœux, Ordination, etc.)

Certains d'entre nous renouvellent leurs vœux. Comment réactivons-nous notre premier « Je veux » ? Quels moyens nous donnons-nous pour faire que le vouloir du moment suive le vouloir d'engagement ?

3. *D'un non-vouloir à un vouloir* : « Pour devenir sage selon Dieu, il faut quelquefois se porter à ce qui est estimé folie devant les hommes » (cf. l'installation à Saint Lazare – Abelly I, Chap. XXII, pp. 95 à 103).

Dans notre vie nous est-il arrivé de faire l'expérience de passer d'un non vouloir à un vouloir ?

« Si une action a cent faces... regardez-là toujours par la meilleure. Au nom de Dieu, Monsieur, usons-en de la sorte quoique l'esprit et la prudence humaine nous disent au contraire. J'en ai moi-même cette fâcheuse trempe de juger de toutes choses et de toutes personnes selon ma chétive cervelle ; mais l'expérience me fait voir le bonheur que c'est d'en user autrement et comme Dieu bénit cette manière d'agir »

Saint Vincent II, 584-586

Quelques -uns des cahiers déjà publiés et encore disponibles

- * Louise de Marillac :
- | | |
|--|--|
| 54. – Une femme théologienne ; | 71. Discerner. |
| 55. – Une femme d'Église ; | 74. Responsabilité. |
| 56. – Une femme engagée. | 77. Amour de Dieu. |
| 57. Le temps. | 81. La souffrance. |
| 58. L'humour. | 82. La mort. |
| 59. Les 1 ^{res} Filles de la Charité 1. | 83. Les funérailles. |
| 60. Les 1 ^{res} Filles de la Charité 2. | 84. L'unité des chrétiens. |
| 61. Des hommes apostoliques 1. | 85. Rencontre avec les musulmans. |
| 62. Des hommes apostoliques 2. | 86. La conciliation. |
| 63. Vincent, homme de prière. | 87. Discernement des vocations. |
| 64. La Vierge Marie. | 88. Discernement des responsables. |
| 65. L'Incarnation. | 89. Discernement des choix missionnaires |
| 66. S'assembler. | 90. Le pouvoir. |
| 70. Accompagner. | 91. Le savoir |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de
4 € le cahier, plus les frais d'envoi.

*

*Avez-vous pensé à renouveler
votre abonnement ?*

ANIMATION VINCENTIENNE

*Depuis le passage à l'euro, les chèques doivent,
impérativement, transiter par le bénéficiaire !*

Abonnements

France : 12,50 €

Autres pays : 14 €

RÉFÉRENCES INTERNATIONALES DE COMPTES

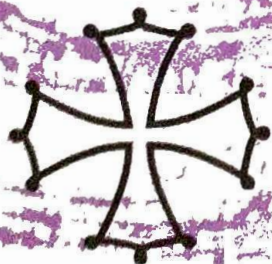
IBAN : FR 70 2004 1010 0104 4630 9M02 233

BIC : PSSTFRPPBOR

« Ce n'est pas assez de bien commencer,
si nous ne persévérons pour augmenter
la gloire de Dieu »

Saint Vincent de Paul

(IX, 354)



ANIMATION VINCENTIENNE

16 Grande Rue Saint Michel
31400 TOULOUSE